

Architecture. Mylène Gajic primée par les lycéens pour le prix palmarès jeune public

LE RÉVEIL NORMAND | mercredi 14 mars 2018
442 mots

La maison conçue par l'architecte de Mesnil-sur-Iton a séduit les lycéens

À l'occasion du palmarès de l'architecture et de l'aménagement de l'Eure 2018 et dans le but de sensibiliser le jeune public à l'architecture, le CAUE, la DRAC et le rectorat ont proposé à 70 lycéens de travailler sur 5 opérations de maisons individuelles et de décerner le prix palmarès du jeune public à l'architecte de leur choix.

Un choix qui s'est porté majoritairement sur la réalisation de l'architecte DPLG de Mesnil-sur-Iton Mylène Gajic, pour une maison à Saint-Sébastien de Morsent, réalisée avec le maître d'ouvrage M. Tarek Karoui.

Les élèves du lycée général et technologique Augustin Fresnel de Bernay, du lycée des Métiers d'Arts, de l'Ameublement et de l'Agencement Augustin Boismard de Brionne, et du lycée Clément Ader de Bernay ont ainsi travaillé pendant le 1^{er} trimestre scolaire sur les maisons des cinq candidats, dont également celle de l'agence eLaB architecture (à Saint-Ouen de Thouberville), Jean Baptiste Barache (à Gaillon), Emmanuel Côme (Les Hogues), et Stéphane Lanchon (à Romilly sur Andelle), et leur choix a été révélé lors de la cérémonie le 13 février dans l'hôtel du département, en présence des enseignants et des élèves. « **C'est notre première tentative de palmarès du jeune public, et ils ont voté à partir de leurs connaissances de l'architecture pour celle qui me semble la plus conventionnelle** », déclare la directrice du CAUE de l'Eure Sabine Guitel, qui pense devoir plus accompagner les enseignants la prochaine fois.

Construire sans donner de leçon

Une volonté d'architecture du quotidien revendiquée, pourtant bien comprise des lycéens, et pour laquelle Mylène Gajic s'est attachée davantage à répondre à l'usage singulier de ses habitants, à produire un grand confort par la performance thermique et une conception de qualité, sans produire une architecture ostentatoire. « **Nous sommes fières aujourd'hui d'avoir reçu le prix palmarès du jeune public. Construire en milieu pavillonnaire est un défi de taille pour un architecte** », explique Mylène Gajic. « **Comment être là sans dénigrer ce qui nous entoure, sans être donneur de leçon, comment donner du sens à l'habitat là où il n'y a pas d'enjeux urbains ni patrimoniaux ? Là où la contrainte la plus forte est de répondre à un règlement de lotissement refusant toute liberté architecturale. Notre projet n'a rien d'extraordinaire et le jeune public l'a choisi pour sa normalité, et cela nous plaît encore plus.** »

Une manière pour l'architecte de renouer avec le marché de la maison individuelle, dont il est exclu depuis quelques décennies, alors que le rapport qualité/prix proposée est meilleur.